



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Le Président de l'Université d'Artois,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L 612-3, L 613-5, L 712-2 ; D 612-1 et suivants ; D 613-38 à D 613-49,

Vu l'article 17 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

ARRETE

Article 1 - Sont nommés membres de la commission d'examens des vœux pour l'entrée en 1^{ère} année de Licence Langues Etrangères Appliquées pour l'année universitaire 2025-2026 :

Licence 1 Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand

Président

Franck Delannoy M.C.F

Vice-président

Marie-Hélène GARCIA M.C.F

Membres

Xiaoshan DANTILLE M.C.F

Sarah VOINIER P.R

Guillaume WINTER P.R.A.G

Licence 1 Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois

Président

Xiaoshan DANTILLE M.C.F

Vice-président

Marie-Hélène GARCIA M.C.F

Membres

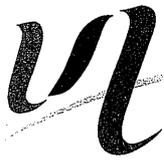
Franck Delannoy M.C.F

Sarah VOINIER P.R

Guillaume WINTER P.R.A.G

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00
www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Licence 1 Langues Etrangères Appliquées Anglais-Espagnol

Président

Sarah VOINIER P.R

Vice-président

Marie-Hélène GARCIA M.C.F

Membres

Xiaoshan DANTILLE M.C.F

Franck Delannoy M.C.F

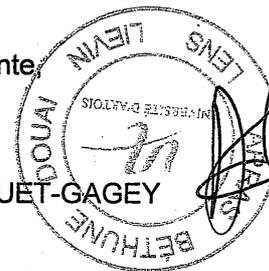
Guillaume WINTER P.R.A.G

Article 2 - Le Directeur Général des Services de l'Université d'Artois est chargé de l'application des présentes dispositions.

Fait à Arras, le 06/12/2024

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00
www.univ-artois.fr